

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi.

Du 12 au 18 septembre 2015
pharmacieplus du val-de-ruz
Fontainemelon
032 853 21 72

Du 19 au 25 septembre 2015
pharmacieplus du val-de-ruz
Fontainemelon
032 853 21 72 (Jeune Fédéral)

Du 26 septembre au 2 octobre 2015
pharmacieplus marti
Cernier
032 853 21 72

Médecin de garde 0848 134 134

Pompes funèbres
Weber & Grau



2053 Cernier 032 853 49 29

CONNAISSANCE DU MONDE
LA COMMUNE DE VAL-DE-RUZ A LE PLÉBIÈRE DE VOUS PRÉSENTER LE PROGRAMME DE CONNAISSANCE DU MONDE POUR LA SAISON 2015-2016.

SALLE DE SPECTACLES DE FONTAINEMELON
Saisons 2015 - 2016

COMPOSTELLE	Le voyage intérieur
GUYANE	Terre de richesses et d'aventures
BARCELONE-BALEARES	Ambiances de la Méditerranée
NORVEGE-ILES LOFOTEN	Voyages aux 4 saisons
RAJASTHAN	Richesses de l'Inde
LONDRES	Capitale de l'Empire
MAROC	Des cités impériales au sud marocain

Plus de places
Téléphone: 032 853 31 31 - Commune de Val-de-Ruz administration@val-de-ruz.ch
www.val-de-ruz.ch

RAIFFEISEN
Banque suisse de Val-de-Ruz

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Concert

C'est la reprise pour les concerts de l'Association de la collégiale de Valangin. L'Ascoval présente le trio de cors des Alpes DACORD et Christophe Erard pour un concert basé sur la musique traditionnelle s'ouvrant sur la musique moderne et le jazz, en passant par les musiques du monde de Christophe Erard. Rendez-vous est pris le 18 octobre à 17h, à la Collégiale de Valangin. Entrée libre, collecte en faveur des musiciens.

Suite en page 5

VAL-DE-RUZ ET VALANGIN Même destin?

La bourgeoisie de Valangin

Dans le Pays de Neuchâtel, outre le souverain, le pouvoir était partagé avec des groupes de pression, comme on le dirait aujourd'hui. On pense à la Vénérable Classe des pasteurs ainsi qu'aux quatre bourgeoisies: Neuchâtel, Le Landeron, Boudry et Valangin. Cette dernière était de loin la plus étoffée.

A l'origine, dans la définition du bourgeois de Valangin, c'est un homme qui possédait une maison dans le bourg. Mais quand ce corps fut-il créé? En 1352, Jean II d'Aarberg érigea la charge de banneret, réservée à un bourgeois de Valangin.

Dix ans plus tard, cette condition fut octroyée à des familles du Val-de-Ruz, propriétaires elles aussi d'une maison dans le bourg sans y résider obligatoirement.

Au début du XVI^e siècle, le droit fut étendu à 37 Sagnards et Loclois, sans qu'ils ne possédassent une maison à Valangin. Les gens de La Brévine, de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel obtinrent le titre à leur tour et suivirent la bannière (d'azur et de gueules) de la confrérie. En 1407, Mahaut de Neuchâtel-Blamont, veuve de Jean II, et son fils Guillaume élargirent le cercle des bénéficiaires en créant les *bourgeois externes*, par la Grande franchise. L'original brûla dans l'incendie de la ville de Neuchâtel de 1450. On en fit un *vidimus*, accordé par Jean III d'Aarberg, le 14 novembre 1455, portant sceaux de l'abbé de l'Île Saint-Jean, du chapitre de Neuchâtel et de Jean de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus. Les franchises furent confirmées par Claude d'Aarberg, en 1497.

L'organisation est dirigée par des maîtres bourgeois élus (à l'origine, l'un de Valangin, l'autre du Val-de-Ruz; le poste de celui des

Montagnes n'est créé qu'en 1687), ceux-ci étaient assistés d'un Conseil (27 membres à la fin du XVIII^e siècle, appelés Abrégé du Général). Les maîtres bourgeois modernes étaient au nombre de trois (quant aux trois anciens, ils continuaient à faire partie du Conseil), assistés d'un sautier (puis de deux, aux fonctions de huissier), d'un secrétaire (1691) et d'un boursier qui fonctionne comme secrétaire-caissier (1696). Tous forment le Conseil de Bourgeoisie.

Les responsables étaient nommés pour trois ans lors d'un grand rassemblement de type landsgemeinde, convoqué sur les prés aux alentours de Valangin, appelé l'Assemblée générale.

Trois départements se partageaient le ressort de la bourgeoisie de Valangin: le bourg et ses hameaux de Bussy et de La Borcarderie, le Val-de-Ruz (avec Montmollin), enfin les Montagnes mais y compris La Brévine, La Chaux-du-Milieu et Les Ponts-de-Martel, localités qui n'avaient jamais fait partie de la seigneurie de Valangin.

Progressivement la bourgeoisie de Valangin devint un état dans l'État, ses membres assermentés se prononçaient sur des changements de statuts, des projets, défendaient leurs droits (importation de vins étrangers, droits de chasse ou exploitation des forêts), émettaient des critiques appelées «remonstrances» qu'ils envoyaient au Conseil d'État, au gouverneur, au roi selon les sujets traités. En 1786, à l'avènement de Frédéric-Guillaume II, la bourgeoisie rassemblait 25 articles dans un cahier de doléances qui évoquait les coutumes, l'administration, les finances, l'exemption des lods, sans compter les problèmes communs évoqués par les quatre bourgeoisies.

Au changement de souverains, elle défendait féroceusement ses droits et avantages, elle pra-

tiqua cette tactique face aux Orléans-Longueville, aux rois de Prusse, à Napoléon (par le biais du gouverneur Alexandre Berthier), etc. Elle se réunissait encore en 1849 et en 1852. Mais la République de 1848 la fit disparaître par décret le 30 juillet 1852 (rendu exécutoire dès le lendemain). La fortune fut répartie dans les vingt-une communes ou paroisses au prorata des bourgeois inscrits. Piaget la définit comme «une association politique de citoyens privilégiés». Privilégiés, car tous ne faisaient pas partie de ce corps! L'historien donne des exemples d'avantages, tels que l'*abri* (paiement des cens fonciers à un taux inférieur au reste du pays), la liberté de commerce sur les vins étrangers, le droit d'assister au Tribunal des Trois-États de Valangin pour émettre des «remonstrances» contre les jugements, mais ces protestations touchaient tous les thèmes qui menaçaient leurs franchises et libertés. La bourgeoisie pouvait donc juger de l'opportunité d'une loi et, le cas échéant, la refuser par un vote de l'assemblée triennale. En un mot, elle défendait des prérogatives reçues d'ancienneté par les différents souverains. Elle devint donc peu à peu très conservatrice, pratiquant la politique de l'immobilité! En 1831, après une brève hésitation, elle demeura dans l'expectative et la fidélité à Frédéric-Guillaume III, sans adhérer pourtant au projet de Déclaration de Sandoz-Rollin. /© Maurice Evard. Historien

Bibliographie :

Jean-Louis Vivien, La bourgeoisie de Valangin, thèse de doctorat présentée à l'Université de Lausanne, Neuchâtel, 1902
Arthur Piaget, Histoire de la Révolution neuchâteloise, Neuchâtel, 1919, Tome III (Le préluce), p. 123 et ss.

Léon Montandon, «Les premiers bourgeois de Valangin», Musée neuchâtelois, 1918, pp.145-152 & 194-203.

LES SCOUTS DE DURANDAL EN FORÊT POUR L'ACTION 72 HEURES

Le groupe scout Durandal, basé à Cernier a pris part pour la deuxième fois de son existence à l'Action 72 heures.

Organisée au niveau national, cette opération s'adresse aux enfants et aux adolescents. Par groupe, ils élaborent des projets et les mettent en pratique sans moyens financiers, mais avec beaucoup d'inventivité. Près de 30'000 jeunes y ont participé à travers tout le pays, réalisant quelque 450 projets.

A Cernier, une quarantaine de scouts de Durandal, âgés de 8 à 18 ans ont mis la main à la pâte dès le matin du vendredi 11 septembre et jusqu'au dimanche 13.

Ils ont mené leur action en forêt. Celle-ci visait à la restauration et à la rénovation d'un chemin forestier de 200 mètres au nord de Cernier. Les jeunes en ont également profité pour réhabiliter une ancienne place de pique-nique et créer un sentier didactique sur le thème de la nature et du scoutisme. Dès le début de l'action les scouts ont cherché et trouvé tout le matériel nécessaire auprès d'entreprises de la région.

Dès vendredi matin, les responsables du groupe leur ont expliqué la thématique. Les jeunes se sont ensuite mis au travail, d'abord en théorie, puis en pratique.

Les 40 scouts ont passé tout le week-end ensemble. Ils ont pu se restaurer et dormir dans les locaux de Durandal, à Cernier.

Le groupe scout avait déjà pris part à l'Action 72 heures. C'était en 2005. Cette année-là, en collaboration avec la fondation les Perce-neige, il avait créé un parcours aventure éphémère dans les arbres.

Action 72 heures a vu le jour en Allemagne en 1995. Depuis, le concept a essaimé à travers l'Europe. /cwi

www.72heures.ch
www.scouts-durandal.ch

ALOIS DUBACH: EN LIGNE ET PENSER L'ESPACE

Publication et exposition pour Alois Dubach. L'artiste Vaudroisien a verni dernièrement son exposition «En ligne» à la fondation Louis Moret à Martigny. Dubach y expose jusqu'au 18 octobre des sculptures et des dessins.

Parallèlement, une monographie de l'artiste,

«Alois Dubach – Penser l'espace», est sortie de presse. Elle présente le travail de l'artiste dès 1968 et jusqu'à aujourd'hui. Prises de vue photographiques d'Yves André et photos de détail de certains dessins permettent d'apercevoir tout le potentiel poétique de l'œuvre du Valanginois d'adoption. L'ouvrage propose également l'analyse d'un

certain nombre de pièces majeures.

Les textes qui accompagnent le livre posent pour la première fois l'œuvre de Dubach dans son contexte national et international. «Alois Dubach – Penser l'espace» a été publié aux Editions Till Schaap, à Berne. /cwi-comm